

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS287

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« proportion »

le mot :

« part ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel